



Appel à projets « FÊTE DU SPORT 2026 »

La Fête du Sport se tient désormais chaque année le 14 septembre. L'occasion de faire vibrer la France au rythme du sport. Car plus qu'un événement, c'est un véritable moment pour :

- Prolonger l'élan des Jeux Olympiques et Paralympiques,
- Encourager la pratique d'une activité physique régulière,
- Valoriser le rôle du sport dans la société,
- Renforcer les liens sociaux autour des valeurs du sport.

Dans le cadre de l'organisation de la **Fête du Sport 2026**, qui se tiendra le **14 septembre 2026**, le présent appel à projets vise ainsi à soutenir l'organisation d'événements sportifs grand public.

1 - OBJECTIFS

- Promouvoir la pratique sportive **pour tous**
- Valoriser les événements **d'ampleur communale ou régionale**
- Favoriser une dynamique **multi partenariale**
- Favoriser le **lien social**
- Proposer des activités **accessibles, inclusives et conviviales**

2 - LES BENEFICIAIRES ELIGIBLES :

Cet appel à projets s'adresse à :

- Les collectivités
- Les associations et clubs sportifs

3 - MODALITES D'ATTRIBUTION :

3.1. Vérification de l'éligibilité

Les porteurs de projet doivent **prendre contact en amont** avec la **Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) de La Réunion** afin de vérifier l'éligibilité de leur projet.



3.2. Dépôt de la demande de subvention



L'accès aux subventions se fera via le logiciel « Le Compte Asso »
(<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>) dont la date d'ouverture est fixée au **06/05/2026**.

La date limite de dépôt des dossiers pour vos demandes sur ce dispositif est fixée au **15 juin 2026** délais au-delà duquel les projets ne pourront être instruits.

Chemin d'accès pour saisir votre demande de subvention

➤ **Code de recherche : 4843**

➤ Libellé : Fête du sport

➤ Sous-dispositif : Sport autre que financement ANS



Toutes subventions accordées en 2025, devra faire l'objet d'un compte rendu financier, à renseigner dans le compte asso, dans le dossier correspondant.

(Pour les demandes déposées au titre de l'enveloppe « Fête du Sport »)

4 - CONTENU DU DOSSIER

Votre proposition devra comprendre :

- Une présentation de votre structure ;
- Une description des activités proposées ;
- Les publics visés ;
- Les besoins logistiques éventuels ;
- Un budget prévisionnel simplifié ;
- Lieu de la manifestation.

5 - CRITERES DE SELECTION

Les projets seront étudiés selon :

- Leur pertinence,
- Leur accessibilité au plus grand nombre y compris : *(aux personnes en situation de handicap)* ;
- La gratuité pour le public ;
- Leur dimension inclusive et intergénérationnelle ;
- Leur contribution à la dynamique locale.



**PREFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation Régionale Académique
à la Jeunesse, à l'Engagement
et aux Sports



6 - INFORMATIONS PRATIQUES LE COMPTE ASSO :

Avant tout dépôt de demande de subvention, il est obligatoire de mettre à jour vos informations et documents dans votre espace personnel sur le Compte Asso.

Pour rappel, les pièces suivantes doivent obligatoirement être déposées sur le Compte Asso :

- Le dernier rapport d'activité
- La liste des dirigeants
- Les statuts en vigueur
- Un RIB comportant un nom et une adresse identiques à ceux du siège social figurant sur l'avis de situation SIRENE
- Le budget prévisionnel annuel
- Le bilan financier/Rapport du commissaire aux comptes
- Le compte de résultat approuvé du dernier exercice clos
- Le dernier rapport moral et financier présenté en assemblée générale



Il est demandé de veiller à la complétude du dossier de demande de subvention : **Seul les dossiers complets et éligibles seront instruits.**



SIGNATURE ELECTRONIQUE :

Dans le cadre du présent appel à projet, la signature électronique via l'outil **Yousign**, déployé avec l'appui de l'Agence nationale du Sport, sera utilisée afin de faciliter et sécuriser les échanges avec les partenaires.

Cet outil permet la signature des documents à distance, notamment les conventions, de manière simple, rapide et juridiquement valable, sans recours à l'impression ou à l'envoi postale. Les documents seront transmis par voie électronique aux structures concernées pour signature.

CONTACT :

Pour toute information complémentaire ou pour obtenir le dossier de candidature :

Pascal DURAND

Conseiller technique et pédagogique sport

DRAJES

14, allée des Saphirs – CS 61044

97404 SAINT-DENIS CEDEX

Mail : pascal.durand@ac-reunion.fr

Tél : 02 62 20 54 28 / 06 93 55 84 64